

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

VOL. XXIX

JUILLET 1930

No 7

SOMMAIRE:—Encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse — La canonisation des Martyrs canadiens — La mort de S. E. le cardinal Vannutelli — Nominations ecclésiastiques — Oeuvre de Messes et croisade de prières pour la conversion de l'Extrême-Orient — Un Sanatorium pour les tuberculeux — Huitième Congrès de l'Association d'Education — Noces sacerdotales de S. G. Mgr Joussard, O.M.I. — Bénédiction de l'église de Saint-Georges — Saint-Laurent de Grandin — S. G. Mgr J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I. — Un portrait de Mgr Villeneuve — L'église de Gravelbourg qui devient cathédrale — Ordination de M. l'abbé Rodolphe Bélanger — La fête de sainte Marguerite-Marie — Pièces requises pour l'érection du Chemin de la Croix — Le péril de la radiophonie non-catholique — Les préoccupations de Mgr Taché en 1870 — Les événements de 1869-70 — Mgr Taché et la Naissance du Manitoba — Les vingt-cinq ans des Filles de la Croix au Canada — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

ENCYCLIQUE SUR L'EDUCATION CHRETIENNE DE LA JEUNESSE (1)

(Suite)

Puisqu'il s'agit de l'éducation, il est à propos de faire remarquer combien parfaitement cette vérité catholique, que confirment les faits, a été exprimée, pour des temps moins éloignés, à l'époque de la Renaissance, par un écrivain ecclésiastique qui a grandement mérité de l'éducation chrétienne. Il s'agit du très pieux cardinal Silvio Antoniano, disciple de l'admirable éducateur que fut saint Philippe de Néri, maître et secrétaire pour les lettres latines de saint Charles Borromée à la demande et sous l'inspiration duquel il écrivit son traité d'or: "De l'éducation chrétienne des enfants." Il y raisonne ainsi:

e) Nécessité et avantages de l'accord avec l'Eglise

"Plus le gouvernement temporel sait coordonner son action avec celle du gouvernement spirituel, plus il le favorise et le soutient, plus aussi il concourt à la conservation de l'Etat. Car, tandis que le supérieur ecclésiastique s'efforce de former le bon chrétien avec l'autorité et les moyens spirituels, suivant sa fin, il réussit en même temps, par une conséquence nécessaire, à for-

(1) Cf. "Les Cloches", pages 49, 73 et 97.

mer le bon citoyen, tel qu'il doit être sous la dépendance de l'autorité politique. Il en est ainsi parce que, dans l'Eglise catholique romaine, cité de Dieu, le bon citoyen et l'homme de bien sont absolument la même chose. Sont donc dans une erreur profonde, ceux qui disjoignent des choses si intimement unies, et qui pensent avoir obtenu de bons citoyens par d'autres voies que par celles qui contribuent à former les bons chrétiens. Que la prudence humaine parle et discoure tant qu'il lui plaira: ni la vraie paix ni la vraie tranquillité temporelle ne sortiront jamais de tout ce qui s'oppose à la paix et à la félicité éternelle ou qui s'en écarte." (37)

Tout comme l'Etat, la science elle-même, la méthode et les recherches scientifiques n'ont rien à craindre du droit plénier et parfait de l'Eglise en matière d'éducation. Les Instituts catholiques, à quelque degré de l'enseignement qu'ils appartiennent, n'ont pas besoin d'apologie. La faveur dont ils jouissent, les louanges qu'ils reçoivent, les productions scientifiques qu'ils favorisent et multiplient, plus que tout, les sujets complètement et remarquablement préparés qu'ils donnent à la magistrature, aux professions, à l'enseignement, à toutes les formes de l'activité humaine, déposent plus que suffisamment en leur faveur. (38)

Tous ces faits, du reste, sont une splendide confirmation de la doctrine catholique définie par le Concile du Vatican: "La foi et la raison, non seulement ne peuvent jamais se contredire, mais elles se prêtent une aide réciproque, parce que la droite raison établit les bases de la foi, et, éclairée par sa lumière, cultive la science des choses divines, tandis que la foi, de son côté, la libère, ou la préserve de l'erreur et l'enrichit de connaissances diverses. C'est pourquoi l'Eglise, bien loin de s'opposer à la culture des arts et des sciences humaines, l'aide et la favorise de beaucoup de manières. Car, elle n'ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour la vie de l'humanité; elle répète même que ces sciences issues de Dieu, qui est le Maître des sciences, doivent, avec sa grâce, si elles sont traitées comme il faut, conduire à Dieu. Et elle ne s'oppose en aucune manière à ce que ces sciences, chacune dans leur champ d'action, usent de principes et de méthodes qui leur soient propres; mais, tout en reconnaissant cette juste liberté, elle veille avec soin pour empêcher que, par hasard, se mettant en contradiction avec la doctrine chrétienne, elles ne tombent dans l'erreur, ou bien qu'en sortant de leurs frontières elles n'envahissent pour le bouleverser le terrain de la foi." (39)

(37) *Dell'educaz. crist.*, lib. I, c. XLIII.

(38) Lettre au cardinal secrétaire d'Etat, 30 mai 1929.

(39) Conc. Vat., Sess. 3, cap. 4. *Neque solum fides et ratio inter se*

Cette règle de la juste liberté scientifique est en même temps la règle inviolable de la juste liberté pédagogique ou de la liberté d'enseignement bien comprise. Elle doit être observée dans toute communication de doctrine faite à autrui. Cela devient obligation beaucoup plus grave dans l'enseignement de la jeunesse, soit parce que le maître public ou privé n'a pas sur cet enseignement un droit absolu, mais un droit de participation; soit parce que l'enfant et l'adolescent chrétiens ont, de leur côté, un droit strict à un enseignement conforme à la doctrine de l'Eglise, colonne et fondement de la vérité, et que ce serait leur causer un tort grave que de les troubler dans leur foi, en abusant de la confiance qu'ont les jeunes gens envers leurs maîtres, de leur naturelle inexpérience et de leur inclination dérégulée à une liberté absolue, illusoire et mensongère.

-(A suivre.)

dissidere nunquam possunt, sed opem quoque sibi mutuam ferunt, cum recta ratio fidei fundamenta demonstrat eiusque lumine illustrata rerum divinarum scientiam excolat, fides vero rationem ab erroribus liberet ac tueatur eamque multiplici cognitione instruat. Quapropter tantum abest, ut Ecclesia humanarum et disciplinarum culturae obsistat, ut hanc multis modis iuvet atque promoveat. Non enim commoda ab iis ad hominum vitam dimanantia aut ignorat aut despicit; fatetur immo, eas, quemadmodum a Deo scientiarum Domino profectae sunt, ita, si rite pertractentur, ad Deum invante, eius gratia perducere. Nec sane ipsa retat, ne huiusmodi disciplinae in suo quaque ambitu propriis utantur principiis et propria methodo; sed iustam hanc libertatem agnoscens, id sedulo caret, ne divinae doctrinae repugnando errores in se suscipiant, aut fines proprios transgressae ea, quae sunt fidei, occupent et perturbent.



LA CANONISATION DES MARTYRS CANADIENS

Le 29 juin 1930, fête de saint Pierre et de saint Paul, restera un jour mémorable pour l'Eglise du Canada et celle des Etats-Unis. Ce jour-là S. S. Pie XI a donné à l'Amérique du Nord ses premiers Saints dans la personne de huit membres de la Compagnie de Jésus, qui ont souffert le martyre il y a près de trois cents ans dans la province d'Ontario et l'Etat de New York de nos jours.

"Parmi tant de gestes d'amour que le Seigneur s'est plu à accomplir en faveur de la nouvelle Eglise du Canada", a écrit récemment S. E. le cardinal Rouleau, "ne faut-il pas compter celui d'avoir accordé à nos premiers évangélistes la grâce suprême de donner leur vie pour la religion qu'ils apportaient à ces pays inconnus? Les Apôtres du Christ ont scellé de leur sang la foi qu'ils prêchaient à l'univers. Nos missionnaires ont imité cet exemple magnifique. Dans le nouveau Monde comme

dans l'ancien, le sang des martyrs a été une semence de chrétiens."

Ce jour glorieux de la canonisation des Saints Martyrs a été célébré par toute l'Amérique. A Saint-Boniface la célébration s'est concentrée à l'Oratoire des Martyrs, érigé par leurs Frères en religion, il y a un peu plus d'un an, sur le site de l'ancien Collège.

A 9 heures, le R. P. J.-P. Desjardins, S. J., recteur du Collège et zélé promoteur du culte des nouveaux Saints au Manitoba, monta à l'autel dressé en plein air, tout près de l'Oratoire, pour célébrer le Saint Sacrifice. Les Pères du Collège chantèrent la Messe des Anges en grégorien. La foule était recueillie et l'atmosphère semblait imprégnée de foi et de confiance.

Après l'Evangile, le célébrant adressa brièvement la parole du pied de l'autel et rappela les solennités romaines. "Nous n'avons pas, dit-il, la grande nef de Saint-Pierre, mais nous avons les larges allées du cher vieux Collège; nous n'avons pas la belle voûte de Saint-Pierre, mais nous avons le beau ciel bleu manitobain." Il exprima sa satisfaction de ce qu'on s'était rendu en grand nombre à cette célébration et exprima le regret que les paroissiens de Saint-Pierre, empêchés par la température de la veille, n'aient pu y venir. Il demanda de prier beaucoup pour obtenir la guérison des malades qui étaient dans l'assistance. "Il y en a, dit-il, de Saint-Boniface, de Winnipeg, de la campagne, il y en a de loin, des Etats-Unis, de Chicago."

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Louis Lee, autrefois du Manitoba, maintenant d'Ottawa.

Dans l'après-midi, à trois heures, une nouvelle assistance, plus nombreuse encore que celle du matin, se pressa autour de l'Oratoire. Beaucoup de malades étaient présents. Le Rév. Père Recteur dit quelques mots empreints d'une grande foi, récita le chapelet et des prières aux Saints Martyrs. Mgr Jubinville, P. D., curé de la cathédrale et vicaire général, donna ensuite la bénédiction du Très Saint Sacrement et bénit spécialement les malades avec l'ostensoir. Après cette cérémonie, comme après la messe du matin, les fidèles vénérèrent les précieuses reliques des Martyrs en rangs pressés.

Le lendemain, les paroissiens de Saint-Pierre firent leur pèlerinage. Le 2 juillet c'était le tour de l'Hospice Taché de notre ville: Soeurs, vieillards et orphelins vinrent entendre la messe et communier à l'Oratoire. Le dimanche suivant, 6 juillet, l'"Union Nationale Métisse Saint-Joseph" fit célébrer une Messe solennelle à l'Oratoire comme partie du programme de sa fête annuelle. Mgr Jubinville y prononça le sermon.

Le dimanche, 13 juillet, c'étaient les Français de France, qui y célébraient la fête nationale française, en assistant à une messe célébrée par un vétéran missionnaire, le R. P. Paul Bous-

quet, O. M. I. Le 15, c'étaient les Soeurs Grises de la maison provinciale et leurs novices de Saint-Boniface, qui y faisaient un pèlerinage.

Terminons ce modeste article en transcrivant ici les noms de nos Martyrs avec leur nouvelle et définitive auréole: Saint Jean de Brébeuf, Saint Isaac Jogues, Saint Gabriel Lalement, Saint Antoine Daniel, Saint Charles Garnier, Saint Noël Chabanel, Saint René Goupil, Saint Jean de la Lande.

Honneur et confiance aux Saints Martyrs! Reconnaissance profonde à l'Eglise qui nous les a donnés, à la France qui fut leur mère et à la Compagnie de Jésus, à laquelle ils appartiennent et qui continue si vaillamment leur oeuvre au Canada et aux Etats-Unis.



LA MORT DE S. E. LE CARDINAL VANNUTELLI

Le 9 juillet est décédé à Rome, à l'âge avancé de 93 ans, S. E. le cardinal Vincent Vannutelli, doyen du Sacré Collège et évêque d'Ostie et Palestrina.

Le regretté cardinal fut le légat du Saint-Père au Congrès eucharistique de Montréal en 1910 et à la suite de ce Congrès vint au Manitoba. Sa visite eut lieu les 18 et 19 septembre. S. G. Mgr Langevin lui souhaita la bienvenue du haut de la chaire de la cathédrale et lui présenta la synthèse de l'histoire religieuse de l'Ouest canadien, faisant remarquer que c'était la première fois qu'un cardinal de la sainte Eglise Romaine mettait le pied sur le sol du Manitoba et visitait notre cher Nord-Ouest canadien.

"On m'a parlé, dit Son Eminence dans sa réponse, des fatigues qu'un voyage lointain à travers votre pays pouvait me causer, mais j'ai pensé que ces fatigues seraient bien peu de choses comparées à celles qu'ont endurées les premiers missionnaires qui ont apporté ici le flambeau de la foi et de la civilisation. Ce m'est une grande consolation de pouvoir contempler le magnifique résultat des travaux de ces vaillants hérauts de l'Evangile, qui tous se sont dévoués sans compter et dont les uns ont versé leur sang pour implanter notre sainte religion dans ces immenses prairies."

A l'occasion de cette visite Son Eminence bénit la pierre angulaire du Petit Séminaire, devenu le Collège de Saint-Boniface. Des réceptions nombreuses lui furent faites dans les villes de Saint-Boniface et de Winnipeg et le soir du deuxième jour Elle quitta le Manitoba pour se rendre à Saint-Paul, Minnesota.

R. I. P.



— On travaille présentement à un agrandissement considérable de l'église de Saint-Alphonse, paroisse en partie flamande.

OEUVRE DE MESSES ET CROISADE DE PRIERES POUR LA CONVERSION DE L'EXTREME-ORIENT

Dans un article très alerte, Pierre l'Ermite écrivait naguère : "La Chine? Pas besoin de traverser les mers! Elle commence au pied de la butte Montmartre!"

Sans doute; mais le "Chinois" de la butte Montmartre ou de nos grandes villes du Nouveau-Monde, est à deux pas d'une église; il croise le prêtre vingt fois par jour, il est bercé au son des cloches et la civilisation qui l'entoure est baignée de lumière chrétienne.

Tandis que l'immense "Chine", la vraie, celle où s'épanouit le païen, l'homme déchu, figé, momifié dans ses erreurs, qui a élevé entre Dieu et lui un mur d'airain, — cette Chine-là, elle nous fait pitié. C'est le pays des ténèbres et des "ombres de la mort". Et ces 600 millions d'âmes de l'Extrême-Orient, de la Chine, du Japon et des pays adjacents, nous entendons qu'ils soient sauvés aussi, nous y travaillons par nos prières, nos sacrifices, par des messes et des communions.

"Seigneur, faites que le sang des âmes ne retombe pas sur moi!" Cette oraison jaculatoire de Newman, nous la faisons nôtre, en l'appliquant tout spécialement à la race jaune, la plus travaillée par les ferments communistes, celle qui a pris contre les divines conquêtes de la grâce de si diaboliques précautions.

Car il faut se hâter. C'est très joli de se dire : "L'Eglise est immortelle. Son triomphe est assuré." En attendant le triomphe, des milliers d'hommes meurent tous les jours; or, le salut de ces âmes est une affaire urgente. La mort ne chômant pas, que ne chôment pas non plus nos générosités spirituelles.

Le bilan annuel prouve que du bon travail a été fait en 1929, dont voici les statistiques des Croisés inscrits :

Cardinaux	14
Evêques	291
Prêtres séculiers	8,562
Prêtres réguliers, religieux et religieuses	171,336
Fidèles	652,643
 Total	 832,846

Dans ce total le Canada marche en tête avec ses 32,058 prêtres, religieux et religieuses et ses 142,597 fidèles.

Il nous faut donc viser au million pendant l'exercice de 1930.

Que nos zélateurs et zélatrices redoublent de dévouement et recrutent encore inlassablement.

Que nos chères communautés religieuses nous adressent au plus tôt la liste de leurs nouvelles recrues.

A tous ceux qui n'ont pas encore adhéré à l'oeuvre nous rappelons les conditions d'admission :

1. Inscription au Registre de l'Oeuvre.
2. Une messe ou 12 communions par an.

Aucune contribution pécuniaire n'est exigée.

S'adresser au R. P. secrétaire de l'Oeuvre, La Trappe, St-Norbert, Man.



UN SANATORIUM POUR LES TUBERCULEUX

L'Ouest canadien ne possède pas encore de sanatorium catholique pour les tuberculeux. Les Rdes Soeurs Grises de Saint-Boniface ont entrepris d'en construire un, qui sera le couronnement de leur oeuvre hospitalière si connue et si appréciée. La solution du problème n'a pas été sans difficultés. De longs pourparlers ont eu lieu entre les autorités de l'hôpital de Saint-Boniface et le Gouvernement provincial. Une entente a été conclue. Le contrat de l'entreprise a été confié à M. J.-A. Tremblay, de Winnipeg, au coût initial d'environ \$500,000.00.

Il avait d'abord été question de construire le nouveau sanatorium dans la ville de Saint-Boniface, près de l'hôpital. La Providence a fait trouver aux bonnes Soeurs un site bien mieux approprié, à six milles de la cathédrale, dans la municipalité de Saint-Vital, mais dans la paroisse de Saint-Boniface. Elles ont acheté, sur la rive droite de la rivière Rouge, en face du Collège d'Agriculture, — site choisi cette année pour l'érection de l'Université du Manitoba, — un terrain que détenaient depuis une vingtaine d'années les RR. PP. Jésuites du Collège de Saint-Boniface. C'est une pointe de terre qui avance vers la rivière, entourée de frais ombrage et on ne peut mieux choisie pour un sanatorium. La propriété totale acquise mesure 63 acres. Elle est tout près du bureau de poste Riel, endroit historique où habite encore la famille de ce nom. Tout en étant à proximité de la ville, les patients jouiront d'une solitude relative, que le voisinage de l'Université, sur la rive opposée, ne pourra que rendre plus agréable.

La population catholique apprendra cette nouvelle avec une grande joie et sera reconnaissante aux Rdes Soeurs Grises qui font un grand sacrifice d'argent et déploient un grand dévouement pour procurer aux pauvres tuberculeux un local qui réponde à leurs besoins.

Le 27 juin, jour de la fête du Sacré-Coeur, les Rdes Soeurs ont pris possession solennelle du terrain en le faisant bénir et en y faisant retentir pour la première fois des chants au Sacré-Coeur et à la Vierge Marie.

NOMINATIONS ECCLESIATIQUES

Le 21 juin S. G. Mgr l'Archevêque a nommé vicaire général du diocèse, en remplacement de feu Mgr Gabriel Cloutier, Mgr Wilfrid-Louis Jubinville, P. D., curé de la cathédrale.

Le même jour Sa Grandeur a nommé archidiacre du diocèse et conseiller diocésain M. l'abbé Léonide Primeau, procureur de l'Archevêché. Il remplace feu Mgr Cloutier qui remplissait ce double office.



HUITIEME CONGRES DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a tenu, à Saint-Boniface, les 8 et 9 juillet, son huitième Congrès général, qui a remporté un succès complet. A la séance de clôture, l'Association a présenté ses hommages de reconnaissance à trois anciens qui ont bien mérité de la cause de l'éducation : l'honorable Juge J.-E.-P. Prêndergast, juge en chef du Manitoba et premier président de l'Association; M. Roger Goulet, inspecteur d'écoles depuis trente ans; M. J.-A. Marion, commissaire d'écoles depuis vingt-cinq ans et membre de l'Exécutif de l'Association depuis sa fondation. A cette même séance M. Raymond Denis, délégué de la Saskatchewan, et M. Rodolphe Laplante, délégué de l'Alberta, ont prononcé d'éloquents discours. S. G. Mgr l'Archevêque, qui avait assisté à toutes les séances du congrès, a prononcé l'allocution finale.



NOCES D'OR SACERDOTALES DE S. G. MGR JOUSSARD O. M. I.

Par une attention délicate de vénération et de piété filiale S. G. Mgr Guy, O. M. I., nouveau vicaire apostolique de Grouard, avait tenu à ce que sa première visite après son intronisation fut pour rendre hommage à S. G. Mgr Célestin Joussard, O. M. I., évêque titulaire d'Arcadiapolis, dont l'oeuvre merveilleuse, toute d'humilité, de charité et de dévouement, déjà longue d'un demi-siècle, s'identifie avec l'évangélisation et le développement de l'immense région de la Rivière la Paix, qui comprend tout le Vicariat actuel.

Ce saint évêque, bientôt octogénaire, est peut-être moins connu du grand public. On pourrait même dire qu'il est un illustre apôtre inconnu. Cependant son nom et son oeuvre méritent de figurer à côté des Grandin, des Faraud, des Clut, des Grouard, dont il continue la lignée héroïque.

Mgr Joussard compte 21 années d'épiscopat. Nommé par

S. S. Pie X évêque d'Arcadiapolis et coadjuteur de Mgr Grouard, il fut sacré le 5 septembre 1909 à Vancouver par S. G. Mgr Dentenwill, supérieur général des Oblats.

Après avoir pris part au Concile plénier de Québec, en cette même année 1909, et au Congrès Eucharistique de Montréal l'année suivante, il alla à Rome et en France, le pays natal qu'il n'avait pas vu depuis 30 ans et qu'il n'a pas revu depuis.

Seul survivant d'une famille de onze enfants, du diocèse de Grenoble, le futur évêque avait été zouave pontifical, en 1870, sous le commandement du général Charette, avant d'entrer chez les Oblats.

Au lendemain de son ordination sacerdotale, conférée à Autun, le 21 avril 1880, par Mgr Clut, auxiliaire de Mgr Faraud, il partit avec lui pour les missions de l'Athabaska-Mackenzie. Il lui fallut trois mois et demi, du commencement de mai au 14 août pour se rendre, en une caravane de onze voyageurs, de Saint-Boniface au Fort Chipewyan.

Au cours de ses cinquante années de vie missionnaire, Mgr Joussard a connu les fatigues et les privations. Il a su ce que c'est que "ramer contre le courant" pendant des journées entières. Il a travaillé avec une énergie d'acier qui se survit dans un corps débile. Il a connu plus d'une fois ce que c'est que d'échapper à la mort par un secours miraculeux de la Providence. Il a connu l'isolement complet au milieu des Indiens de Fort Smith pendant les neuf premières années de sa vie de missionnaire. Pendant vingt-cinq ans au Fort Vermillon il se livra à toutes les tâches. Avant l'arrivée des Soeurs de la Providence en 1900, c'est lui qui était le tailleur, le cuisinier, le pourvoyeur de l'école qu'il avait fondée, et comme les plus humbles Frères il travaillait de ses mains. Il avait défriché une ferme, semé du blé, bâti un moulin à farine, et souvent il passait ses nuits à exercer la fonction de meunier pour profiter du vent favorable. Il allait tranquillement rentrer du foin lorsque lui parvint la lettre l'appelant à l'épiscopat. La charge épiscopale qu'il partagea avec Mgr Grouard le trouva à la hauteur de ses nouveaux devoirs.

"Il faut que vous soyez un évêque colonisateur", lui avait dit son métropolitain, Mgr Langevin, lors de son passage à Saint-Boniface. La région de la Rivière la Paix ne possédait pas encore de chemin de fer. Aidé de quelques missionnaires Oblats, Mgr Joussard se fit évêque colonisateur. De résidence à Grouard, il visita et parcourut lui-même à pied les "homesteads" qui constituent aujourd'hui les paroisses si prospères de Falher, Donnelly, Girouxville, McLennan, etc. Il accueillit les premiers colons, les encouragea, les aida à choisir leur terre, à se placer, et même à construire leur première maison.

Courbé par l'âge, il a supplié le Saint-Père de lui laisser achever sa carrière d'apôtre dans le recueillement et la prière.

Dans sa paisible retraite de la mission Saint-Augustin, il forme de nouveaux apôtres par son exemple, sa prière et sa parole, en remplissant les fonctions de maître des novices auprès des Frères convers — futurs apôtres inconnus.

Au cours des deux jours de fêtes jubilaires, les 11 et 12 juin, ces pensées et ces souvenirs flottaient dans l'air. Ils étaient évoqués dans les conversations et les entretiens fraternels des missionnaires. Ils trouvèrent sur les lèvres de S. G. Mgr Guy, le jeune Vicaire apostolique, qui recueille l'héritage d'un si glorieux passé, l'écho éloquent du cœur. Ils vibrèrent dans les discours sans apprêt prononcés au banquet par quelques missionnaires.

Ils furent exprimés avec un charme indicible et de la façon la plus touchante par la voix de la poésie et la voix même des anges dans une séance préparée avec délicatesse et bon goût par les Soeurs de la Providence et exécutée par les enfants du pensionnat de Saint-Augustin.

Quant au vénérable jubilaire, en répondant aux hommages qui lui étaient présentés, il trouva toujours, dans son humilité, le moyen d'attribuer à d'autres et surtout à ses plus modestes collaborateurs, tout le mérite de ses oeuvres.

Que Dieu garde encore longtemps le vénérable évêque missionnaire. Ad multos annos!



SAINT-LAURENT DE GRANDIN

Le R. P. Jules Le Chevallier, O. M. I., vient de publier l'histoire de Saint-Laurent de Grandin, qui se confond avec les origines du diocèse de Prince-Albert. Ses fondateurs furent les Pères André et Fourmond, O. M. I. Cette paroisse, qui était située à six milles de Duck Lake, a cessé d'exister, mais sur ses ruines a surgi un pèlerinage célèbre à la Sainte Vierge. Chaque année, le 16 juillet, les pèlerins se rendent très nombreux au sanctuaire érigé en cet endroit. S. G. Mgr Pascal, O. M. I., et surtout son successeur, S. G. Mgr Prud'homme, ont toujours favorisé ce pèlerinage.

Autour de ce pèlerinage plane le souvenir de Mgr Grandin et de plusieurs anciens missionnaires, ainsi que la trame de l'histoire de cette intéressante partie de la Saskatchewan, où se sont déroulés les tristes événements de 1885. Ce livre d'une centaine de pages, illustré de plusieurs figures historiques, est une véritable acquisition pour l'histoire. Nous le recommandons chaleureusement à tous les points de vue. On peut se le procurer en s'adressant à l'auteur, à l'Ecole Saint-Michel, Duck Lake, Sask. Prix: 50 sous franco.

S. G. MGR J.-M.-R. VILLENEUVE, O. M. I.
Premier évêque de Gravelbourg

Le 16 juin, une dépêche de la Cité vaticane à la presse nous apprenait que S. S. Pie XI avait nommé ce jour-là le R. P. Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, O. M. I., premier évêque du diocèse récemment érigé de Gravelbourg, dans la Saskatchewan.

Le nouvel évêque est né à Montréal le 2 novembre 1883, de Rodrigue Villeneuve et de Marie-Louise Lalonde. Il fit ses études à l'école du Sacré-Coeur et au collège du Mont Saint-Louis, tous deux tenus par les Frères des Ecoles chrétiennes. Le 14 août 1901 il entra au noviciat des Oblats à Lachine et le 25 mai 1907 il fut ordonné prêtre par S. G. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa.

Immédiatement après son ordination le R. P. Villeneuve fut nommé professeur au Scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa. De 1907 à 1913 il y enseigna la philosophie, et depuis 1913 la théologie et le droit canonique. Depuis neuf ans il en était le supérieur. Il est docteur en philosophie, en théologie et en droit canonique de l'Université d'Ottawa, dont il est le doyen de la faculté de théologie. Il est membre de l'Académie Canadienne Saint-Thomas d'Aquin et collaborateur de plusieurs revues littéraires et théologiques. Il est aussi membre du Conseil supérieur des Syndicats Catholiques Nationaux, supérieur ecclésiastique de la Congrégation des Servantes de Jésus-Marie, censeur diocésain et membre du Conseil de vigilance du diocèse d'Ottawa, membre de la commission des Semaines Sociales du Canada, depuis sa fondation, et président de la Société Thomiste de l'Université d'Ottawa. Il s'est toujours distingué comme un fervent disciple de Saint Thomas d'Aquin.

Le nouvel évêque a été l'initiateur des retraites fermées dans le diocèse d'Ottawa et il a prêché plusieurs retraites aux religieux et aux prêtres de divers diocèses. Outre ses nombreux articles de revues ou de journaux et ses cours des Semaines Sociales, il a publié en 1927 un livre qui fut fort remarqué, dédié "aux jeunes de mon pays" et intitulé "L'un des nôtres..." C'est le portrait, fidèlement dessiné, d'un jeune Frère Oblat, le scolastique Paul-Emile Lavallée, que la Providence avait enrichi des dons les plus rares et à qui ses talents remarquables, et ses premiers succès de parole et de plume remportés au collège et au scolasticat semblaient promettre une carrière des plus fécondes, qui fut interrompue, à l'âge de 23 ans, par une mort soudaine et presque tragique. L'apostolat du regretté Frère (1899-1922) ne s'est pas terminé avec sa mort. Il est continué par sa biographie, ouvrage d'une lecture très agréable et d'une portée hautement éducatrice.

La nomination du R. P. Villeneuve à l'évêché de Gravelbourg est une précieuse acquisition pour l'Ouest canadien. Elle rappelle celle du sympathique Mgr Mathieu qui nous vint de Québec en 1911 et dont la carrière fut si remarquable. Au nouvel évêque échoit une partie de l'héritage du regretté archevêque de Régina. La ville épiscopale de Gravelbourg possède un collège, dirigé par ses frères en religion, dont le nom perpétue le souvenir du grand archevêque.

Nous sommes heureux d'ajouter que cette nomination a sans doute fait tressaillir d'une joie toute intime la grande âme de Mgr Langevin, qui avait en particulière estime son jeune frère Oblat et qui s'était intéressé à sa vocation. Cette estime était bien réciproque et le futur évêque en a donné un beau témoignage en déposant, en 1915, sur la tombe entr'ouverte du "grand blessé de l'Ouest" une émouvante synthèse de sa vie et de son caractère. En relisant cet article intitulé: "Les leçons d'une vie", l'on pressent quelles seront les caractéristiques de l'épiscopat du fondateur du nouveau diocèse.

Écoutons-le lui-même ouvrir son âme à un dîner-causerie, dont il fut l'hôte d'honneur à l'occasion de la fête nationale à Ottawa, le 24 juin: "Vous avez voulu honorer en moi l'évêque, l'évêque si j'ose dire sorti de votre milieu et formé par vous dans cette capitale du Canada. En effet, si je suis par naissance Montréalais et si j'ai fait mes premières études dans la vaste métropole qui m'est restée chère par les souvenirs de mon enfance, chère aussi par les souvenirs héroïques qui se rattachent à son origine et les réserves de vie catholique et française qui circulent encore aujourd'hui dans son sein, Ottawa a pourtant été la ville de la formation plus achevée de mon esprit et de mon cœur, celle de mes études de philosophie et des sciences ecclésiastiques, la ville de mes engagements religieux et de mon sacerdoce, la ville où je me suis dépensé pendant vingt-deux ans à l'enseignement et parfois à la prédication, où j'ai travaillé dans les âmes de jeunes gens les plus malléables et les plus fécondes qui soient, où vingt-huit ans de mon existence se sont enracinés à un petit coin de terre d'où il a fallu un acte du Souverain Pontife pour m'arracher, où vingt-huit ans j'ai respiré l'atmosphère intellectuelle la plus vivifiante, où j'ai ressenti les émotions si vibrantes de vos problèmes publics, et où parfois j'ai osé mettre mon modestes concours à votre service et en tout cas donner aux intérêts qui vous sont chers non seulement une sympathie ardente mais mes prières les plus vives et le plus inaltérable attachement.

"Voilà, Messieurs, à peu près tout ce que j'aurais à vous dire, en ajoutant peut-être que pour mettre un noeud nouveau et suprême à tant de liens qui retiennent ici mes souvenirs et mon affection, sur cette plage où ont abordé il y aura bientôt un siècle nos premiers Oblats, les Guigues, les Telmont, les Dandu-

rand et les Tabaret, il s'en trouvera un autre bientôt, du moins je l'espère, et le plus précieux pour moi, ce sera de me voir consacrer évêque et conférer la plénitude du sacerdoce des mains de Monseigneur l'Archevêque dans cette ville et, je le pense, dans cette cathédrale même où le 25 mai 1907 je recevais la première onction du sacerdoce."

Avec leurs hommages respectueux et leurs félicitations sincères, les modestes "Cloches" de Saint-Boniface offrent au premier évêque de Gravelbourg leurs vœux les meilleurs d'heureux et fécond épiscopat.



UN PORTRAIT DE MGR VILLENEUVE

Un tout petit homme. Les yeux vifs, le front haut, le sourire distingué, la démarche empressée. Existence des plus besogneuses. Il a toujours quelque chose à faire, toujours quelque chose sur le métier. En témoignent ses multiples écrits, ses nombreuses prédications, ses fréquents articles à maints périodiques, ses ouvrages si appréciés.

Philosophe, canoniste, théologien, moraliste, écrivain, ouvert à tous nos problèmes, et surtout, sachant, comme pas un, leur exacte solution, tel est, en raccourci, le prêtre, le religieux, que le Saint-Siège vient de nommer à Gravelbourg.

Nomination qui réjouit unanimement. Avant tout l'évêque est docteur. C'est son rôle par excellence. Et, docteur, Mgr Villeneuve le sera au premier chef. Sur le siège à lui confié il continuera ce haut enseignement, si brillant, si lucide, si catholique, si à la page, dont furent les heureux bénéficiaires quelques générations d'Oblats.

Et puis, les sciences sacrées ne nuisent en rien à l'intelligence. Au contraire, elles la préparent on ne peut mieux aux problèmes les plus concrets, aux questions moins abstraites qui concernent la conduite humaine.

Heureuse combinaison, chez le premier évêque de Gravelbourg, de la théorie et de la pratique, du plus strict spéculatif et de l'action la plus authentique. Car il est homme d'œuvres qui comprend avec Pie XI la grande nécessité de l'Action Catholique.

Manière très personnelle à lui de faire descendre dans les faits quotidiens son vaste savoir théologique. Disons qu'il possède encore, et admirablement, l'art ordinairement difficile d'appliquer les principes aux hommes et aux choses, sans cependant ne rien sacrifier à un opportunisme dissolvant, mort de toutes les bonnes causes. Fin au meilleur sens du mot, surnaturel, il a le flair des vrais ministres de Dieu.

Nos questions nationales, il en connaît tous les dessous; et son patriotisme, qui ne plaît peut-être pas à tout le monde, il

l'alimente aux meilleures sources. Qu'on se rappelle telles et telles pages sorties de sa plume autorisée, et qui eurent certain retentissement...

En résumé, le Pasteur que l'on souhaitait pour le tout nouveau et très beau diocèse de Gravelbourg.

Suffragant du jeune et bienveillant archevêque de Régina, Mgr McGuigan, il continuera, d'accord avec lui, l'oeuvre de pacification et d'harmonie du regretté Mgr Mathieu.

La Congrégation des Oblats de Marie Immaculée est à l'honneur. Digne récompense du très fécond apostolat qu'elle exerce chez nous depuis plus d'un demi-siècle.

"L'Action Catholique" de Québec.

PERTINAX.



BENEDICTION DE L'EGLISE DE SAINT-GEORGES

Les 23 et 24 juin ont été des jours de joie et de consolation pour le dévoué curé de Saint-Georges, son vicaire et ses paroissiens. On se rappelle l'incendie du 1er mai 1929, qui consuma l'église paroissiale. Ces jours de juin furent ceux du couronnement de la restauration, oeuvre d'un labeur et de soucis considérables. Le 23, S. G. Mgr l'Archevêque a béni la nouvelle cloche et le 24 la nouvelle église, oeuvre de goût et de beauté.



L'EGLISE DE GRAVELBOURG

QUI DEVIENT CATHEDRALE

Décrite par M. l'abbé Elie-J. Auclair

Me voilà, écrivait l'été dernier, M. l'abbé Elie-J. Auclair, pour quelques semaines, en plein dans les prairies de l'Ouest Canadien, au sud-ouest de la Saskatchewan, à 135 milles de Régina d'une part et à 60 milles de la frontière du Montana d'autre part, à Gravelbourg, belle et prospère paroisse, ainsi nommée du nom de son fondateur, le Père Gravel (1868-1926), qui l'établit en 1906, et travailla à son développement pendant vingt ans, jusqu'à sa mort. Elle compte aujourd'hui environ deux mille âmes, et son village ou son "bourg" — une ville maintenant — n'a pas loin de deux cents "feux", où vivent au moins douze cents âmes. Nous sommes au pays du blé. Cette année, la récolte est en grande partie compromise à cause de la sécheresse. Mais d'ordinaire, les beaux épis de froment, mer dorée que fait onduler la brise à perte de vue par la prairie immense, sont une richesse merveilleuse, dont on a profité largement et par laquelle s'explique la prospérité de ce centre, exclusivement canadien et catholique, qui, en vingt-cinq ans, s'est affirmée si rapide et si constante.

Pour l'instant, je ne veux parler aux estimés lecteurs du "Patriote de l'Ouest" que de l'église de la paroisse de Gravelbourg, remettant à plus tard de les entretenir peut-être de son fondateur, le Père Gravel, qui fut mon ami, de son curé actuel, l'abbé Maillard (1), un prêtre-artiste qui est l'homme le plus charmant du monde, de ses institutions, collège, couvent, hôpital, jardin de l'enfance, monastère du Précieux-Sang, toutes florissantes et que nombre de nos centres de l'Est seraient en lieu d'envier. On ne peut pas tout dire en une seule fois, et, comme parlait Boileau, il faut savoir se borner, bien qu'on le fasse à regret.

L'église de Gravelbourg, dont on aperçoit de loin, par la vaste étendue de la prairie, les deux tours blanches, terminées en coupoles, mesure deux cents pieds de long sur quatre-vingt-cinq de large au transept et cinquante-deux à la nef. Elle a soixante-et-cinq pieds de haut, dans son corps principal — les tours s'élèvent à cent soixante-et-quinze pieds — et sa toiture se coupe en deux étages, moins le haut des transepts qui se continuent tout droit, ce qui lui donne un air dégagé et élégant, sans rien lui enlever de son aspect de solidité imposante. La structure est en acier et la construction en briques pressées, de couleur crème. Sous le ciel de la Saskatchewan, en ces jours ensoleillés — trop sans doute cette année, — du mois d'août, cela brille et scintille avec éclat, je vous l'assure! Vu de l'extérieur, c'est, à mon avis, l'un des plus beaux vaisseaux d'église, régulier dans ses lignes, coupé de saillies heureuses, harmonieusement proportionné, d'un ensemble digne et majestueux, qui se puisse contempler, dans ce pays de l'Ouest, et même pour tout le Canada et plus loin encore. Un superbe vitrail, dont s'orne son imposant portail, fait rayonner, le jour, un beau Sacré Coeur, de tous les feux du soleil, tandis que la nuit, c'est le luminaire à l'électricité de l'intérieur qui le fait resplendir avec un éclat quasi pareil.

On a commencé à construire cette église en 1918, au lendemain de la grande guerre, et Mgr Mathieu, l'archevêque de Regina, en présidait la cérémonie de bénédiction le 5 novembre 1919. On a dû, pour cette construction, adapter le mieux possible aux matériaux dont on disposait — l'acier, la brique et le plâtre — le style à suivre. A l'intérieur, comme à l'extérieur, c'est du roman mêlé de renaissance italienne. L'architecte, un homme de valeur et de grand mérite, M. J.-E. Fortin, de Montréal, est celui-là même qui a surveillé les constructions du Parlement de Regina et qui a conçu et exécuté les plans de la cathédrale de Mgr Mathieu.

Ce qui donne un cachet unique à cette église de Gravel-

(1) M. l'abbé Maillard a été fait prélat de la Maison de Sa Sainteté le 23 octobre 1929. — (Note des "Cloches".)

bourg, j'avais hâte de l'écrire, c'est sa décoration à l'intérieur, qui est l'oeuvre du curé Maillard en personne. Sur le fond blanc, propre et pur, de la voûte et des murs, à même les plafonds, les panneaux, les arches et les corniches qui surplombent, voire jusqu'au ras du parquet, en des rideaux ou draperies heureusement festonnés, le pinceau de cet artiste avant tout prêtre du Christ — un Français de France qui s'est formé là-bas à bonne école et qui a continué chez nous, sans négliger ses études et son ministère, mais au contraire en s'en inspirant — a su peindre, de façon magistrale, toute une leçon de doctrine et de morale, qui se tient, se suit et s'enchaîne, comme une thèse de saint Thomas. Dans cette décoration picturale, c'est, en effet, la "somme" de l'enseignement catholique qui nous est proposée, bien que, nécessairement, elle soit un peu condensée. Mais l'admirable artiste, dont la foi domine le talent, a réussi à la ramasser toute, notre chère croyance, dans ses données essentielles, en des tableaux magnifiquement expressifs.

(M. l'abbé Auclair décrit en de longues colonnes les décorations intérieures de l'église. L'espace nous fait défaut pour les reproduire. Nous y renvoyons nos lecteurs: "Le Patriote de l'Ouest", 28 août et 4 septembre 1929.)



ORDINATION DE M. L'ABBE RODOLPHE BELANGER

Dimanche, le 29 juin, en la fête de S. Pierre et de S. Paul, S. G. Mgr l'Archevêque a conféré le sacerdoce à M. l'abbé Rodolphe Bélanger, dans l'église paroissiale de Letellier. Le nouveau prêtre, quoique né à Sainte-Agathe le 7 octobre 1903, a été élevé à Letellier. Il est le petit-neveu de feu M. l'abbé Norbert Jutras, ancien curé de cette paroisse. Il a fait ses études classiques au Collège de Saint-Boniface et sa théologie aux Grands Séminaires de Québec et d'Edmonton. Il a célébré sa première messe le lendemain, dans l'église de son ordination.



LA FETE DE SAINTE MARGUERITE-MARIE

Comme la fête de sainte Marguerite-Marie doit être désormais célébrée dans l'Eglise universelle et qu'elle est fixée au 17 octobre, elle entraîne quelques changements dans l'Ordo de cette année. La fête de sainte Hedwige, qui était célébrée le 17 octobre, le sera désormais le 16. Voici comment se lira l'Ordo pendant ces jours:

15 octobre. Fer. IV.... In II Vesp. (hym. "Regis") com. seq. (ex libello 1929: ant. "Sinite", V. "Specie", or. "Deus, qui beatam Hedwigem.")

16 octobre. A. Fer. V. Alb. † S. Hedwigis Vid., Semid.

Lect. I Noct. de Script. occ. cum RR. de Tempore; lect. II Noct. "Hedwigis" ut in Breviario, die 17a; lect. III Noct. "Coelorum" de Comm.; in L. (cap. "Mulierum") Suffr.; prec. Dom. ad Prim.

In Mis. or. "A cunctis" etc. ut 12. — Vesp. (dupl.) de seq. (ex libello 1929); com. praec.

17 octobre. A. Fer. VI. Alb. S. Margaritae Mariae Alacoque V., Dupl. Ad Matut. hym. "Virginis" 2o loco; lect. I Noct. de Script. occ. cum suis RR.; lect. II Noct. propr. "Margarita Maria"; lect. III Noct. "Venite ad me" de Comm. Abb. 2o loco (cum RR. de Comm. Virg.).

Missa propr. "Sub umbra"; or. "de mandato". î Vesp. de seq.; com. parec.

22 octobre. Fer. IV. Vir. † De ea. — In Mis. Orationes "A cunctis", "Fidelium", etc., ut in die 16a Octobris, p. 180 in Ordine dioec.



PIECES REQUISES POUR L'ERECTION DU CHEMIN DE LA CROIX

D'après Beringer-Steinen, édition de 1925

1. Le pouvoir écrit pour le prêtre qui doit procéder à l'érection. "Decr. auth.," nn. 175 et 294.

2. Avant chaque érection, il faut demander et obtenir par écrit l'autorisation de l'évêque ou de l'Ordinaire du diocèse où le Chemin de la Croix doit être érigé.

Si l'évêque s'était contenté de donner l'autorisation de vive voix avant l'érection, l'érection serait invalide, alors même que l'autorisation écrite serait donnée aussitôt après: il faudrait donc procéder à une nouvelle érection si l'on ne veut pas demander la revalidation. "Acta S. Sedis", XXV, 317, ad 10.

3. Est, en outre, nécessaire l'autorisation écrite du curé, si le Chemin de la Croix doit être érigé dans des églises, chapelles et lieux entièrement soumis à la juridiction curiale: le consentement par écrit donné postérieurement ne suffirait pas pour la validité de l'érection, alors même que le curé aurait, antérieurement, donné son autorisation de vive voix. "Acta S. Sedis", XV, 317, ad 10 et 11.

Le consentement du curé n'est point nécessaire pour l'érection du Chemin de la Croix dans les lieux qui sont soustraits à la juridiction curiale, soit par le droit (comme les églises, etc., des religieux exempts), soit, du moins, de fait. Ainsi il a été expressément déclaré que le consentement du curé n'est point nécessaire pour l'érection du Chemin de la Croix dans les hôpitaux, églises, chapelles ou maisons des religieuses qui, il est vrai, ne

sont point soustraites "de jure" à la juridiction curiale, mais qui, de fait, sont sous la direction d'un aumônier nommé par l'évêque et indépendant du curé. "Decr. auth.," n. 445.

4. Enfin est nécessaire l'autorisation écrite des supérieurs (supérieur ou supérieure) de l'église, du couvent, de l'hôpital ou du pieux institut où doit se faire l'érection du Chemin de la Croix; et l'érection serait invalide si l'autorisation n'avait pas été donnée auparavant ou si elle avait été donnée seulement de vive voix. "Acta S. Sedis", XXV, 317, ad 6.

Tous les documents ci-dessus mentionnés doivent, sous peine de nullité, être donnés par écrit avant l'érection du Chemin de la Croix. "Decr. auth.," n. 175.



LE PERIL DE LA RADIOPHONIE NON-CATHOLIQUE

La radiophonie est à l'ordre du jour, écrit le R. P. M.-A. Lamarche, O. P., dans le "Messager Canadien du Sacré-Coeur". Les instruments de réception se multiplient jusqu'au fond des campagnes. De toutes les tribunes du plein air, c'est la seule qui compte désormais. Quoi d'étonnant que l'art, l'industrie et le commerce s'en emparent, que l'Etat essaie partout des mesures de contrôle et que l'Eglise s'inquiète des dangers que comporte pour la foi et les mœurs cette merveilleuse invention. Comme toujours elle fait précéder par la prière les mesures de discipline qu'elle sera peut-être obligée de prendre à ce sujet. C'est pourquoi l'intention générale du mois de juillet, proposée aux membres de l'Apostolat de la Prière, se formule ainsi: "les périls de la radiophonie non-catholique".

Est-il permis, se demande l'auteur de l'article, d'écouter au radio les prêches ou conférences des protestants? Je réponds, ajoute-t-il, sans la moindre perplexité: non! Il n'y a pas de défense positive émanée de Rome à ce sujet. Mais nous en connaissons d'autres qui englobent celle-ci et qui suffisent à nous diriger. Le canon 2318 interdit la lecture des livres qui propagent l'hérésie, l'apostasie et le schisme. Qui osera prétendre que l'esprit, sinon la lettre de cette législation n'atteint pas les émissions radiophoniques? Qui soutiendra que le danger n'est pas plus grave quand il faut se garer à la fois contre une doctrine et contre les dons oratoires et la force de persuasion de l'orateur? Il est défendu également d'entrer dans un temple hérétique pour suivre les cérémonies du culte, ou pour entendre le sermon. Ce même sermon sera-t-il moins nocif parce que transmis à domicile par les vagues de l'air? Passe encore pour les auditions de chorale; il est permis d'y prendre un intérêt artistique auquel viendra parfois se mêler une simple émotion religieuse.

(1) Mais dès les premiers mots du prêche, c'est le devoir de tout bon catholique, — qu'il y ait des enfants ou non aux écoutes, — de fermer l'instrument. On jugera sans doute le moment propice pour satisfaire à l'innocente manie de pourchasser d'autres postes.

A supposer même, comme je viens de le faire, que le thème à développer fût de pure exposition, ce thème viendrait fatalement en conflit avec notre credo, en connivence avec divers instincts de la nature que le protestantisme aime à flatter: goût de l'indépendance, souci du moindre effort, éloignement des pratiques pieuses. Qui ne voit un danger pour la jeunesse catholique à entendre exposer une théorie de la croyance ou un programme de la vie morale et religieuse vers quoi elle aspire confusément sans oser ni pouvoir peut-être l'exprimer? Assez de périls la menacent au milieu des coreligionnaires et parfois au sein de la famille, sans qu'on vienne conspirer du dehors pour hâter sa défaite. Nos voisins catholiques d'outre-frontière sont bien placés pour en juger. Qu'on se donne la peine de lire une brève étude du sujet présenté dans un organe très estimé du clergé: "The homiletic and pastoral review", mai 1929, et l'on y trouvera des conclusions pareillement restrictives qui s'appuient sur les mêmes arguments.

(1) Du côté catholique cependant, nous avons une réponse du Saint-Office en date du 26 janvier 1929, où l'on déclare qu'il n'est pas expédient de diffuser les chants liturgiques de la messe ou des autres fonctions religieuses, même en exceptant le chant du prêtre et des ministres. La pratique contraire établie en certains endroits est qualifiée d'abusive. Il est vrai que cette réponse n'atteint directement que le diocèse qui l'a reçue. Mais elle s'offre au moins comme mesure directive à l'Eglise entière. Et le motif qui s'en dégage c'est que les chants de la messe sont en connexion étroite avec le sacrifice local. (Dom Lucien David: "Liturgie et radiophonie", dans "la Vie spirituelle", février 1930.)



LES PREOCCUPATIONS DE MGR TACHE EN 1870

Lettre à M. l'abbé Ritchot

St-Boniface, 21 mars 1870.

Bien cher monsieur et ami,

Pendant que je vous trace ces lignes on s'occupe au Fort Garry de la revision de la liste des droits à demander en Canada. Quel sera le résultat de cet examen? Par qui sera-il fait? Je l'ignore. Je sais seulement que c'est une question extrêmement grave et importante. Il s'agit de demander au nom d'un peuple bien des choses que ce peuple ignore, bien des choses que la majorité de ce peuple repousserait peut-être, si l'expression de ses désirs était libre et éclairée. Puis vous partirez pour aller appuyer en Canada ces diverses demandes. Je n'ai

pas besoin de vous dire qu'une immense responsabilité est attachée à votre importante mission. Votre conscience comprend parfaitement cette responsabilité. Le titre de délégué comme tous les autres laisse l'obligation de suivre les lumières de sa conscience, mais il faut que la conscience s'éclaire de toutes les lumières possibles; celles d'en haut par la prière, celles d'ici-bas en référant, du moins jusqu'à un certain point, à l'avis de ceux qui par position et par étude ont droit à la confiance. Quand il s'agit d'exprimer la volonté de ses commettants, on ne peut pas toujours se guider par ses propres vues ou ses désirs personnels. Vous ne vous faites pas illusion sur la situation du pays, les maux qui nous menacent sont peut-être plus grands que ceux que l'on a voulu éviter. Aussi je vous conjure de faire tout ce qui dépendra de vous pour un arrangement avec le Canada, c'est notre seule planche de salut, c'est notre seul espoir. Pour obtenir ce but, laissez-moi vous le dire, il ne faut point de volonté absolue. Vous avez vos opinions, fort bien; d'un autre côté, d'autres ont les leurs. Il est bien difficile de dire que dans tous les cas ils sont et moins sincères et moins bien inspirés.

Que Dieu vous garde! Que l'Esprit Saint vous guide! Que les Saints Anges vous accompagnent et vous ramènent avec des arrangements, si non parfaits, du moins satisfaisants et capables d'assurer la prospérité du pays, le bonheur du pauvre peuple confié à notre sollicitude. Que la plaie profonde, faite cette année, se cicatrise, afin que le clergé catholique, devant les hommes comme devant Dieu, puisse se féliciter de son action. Ce n'est pas moi qui mettrai en question vos intentions, je vous sais trop sincère; si quelque chose pouvait m'inquiéter ce serait peut-être un excès de sincérité. Mais non, rien ne m'inquiète de votre part, quoique d'autre part je sois dans de très vives inquiétudes. Nous prions, nous souffrirons pour le succès de votre voyage.

Que Dieu vous bénisse. C'est le voeu de votre indigne Evêque.

† ALEX., Ev. de St-Boniface, O. M. I.



LES EVENEMENTS DE 1869-70

Le Manitoba vient de célébrer le soixantième anniversaire de son entrée dans la Confédération. Les écoliers manitobains ont reçu, avant la fin de l'année scolaire, une plaquette écrite en anglais par un ancien inspecteur d'écoles publiques, M. S.-E. Lang, et présentée par le ministre et le sous-ministre de l'enseignement. Cette plaquette rétablit la vérité historique au sujet de ce que longtemps l'on a appelé la "rébellion" de la Rivière Rouge, dans les manuels scolaires et les ouvrages d'histoire écrits en anglais.

“Quiconque prend la peine de se familiariser avec les faits réels, tels qu'énoncés dans les documents officiels de l'époque peut se convaincre qu'il n'y a pas eu de rébellion en 1869 ou 1870”, écrit entre autres choses M. Lang; il ajoute: “Ce terme (rébellion) appliqué aux événements en question est inexact, propre à induire en erreur et injuste. Sir John MacDonald, premier ministre du Canada à ce moment, savait très bien que la population de la Rivière Rouge n'était pas en armes contre l'autorité de la Reine, mais seulement en opposition à l'entrée des Canadiens. Riel n'était pas davantage un rebelle contre la Compagnie de la Baie d'Hudson. Au contraire, quand il forma son gouvernement provisoire en février, ce ne fut pas seulement avec le consentement, mais à la sollicitation pressante du gouvernement. Quant à avoir été un rebelle contre le Canada, personne ne voudrait essayer à le soutenir. Le Canada, jusqu'en juillet 1870, n'avait pas plus d'autorité sur la Terre de Rupert qu'il n'en a aujourd'hui sur Terre-Neuve, la Nouvelle-Galles du Sud ou le royaume de Fife.”

M. Lang, ainsi que le ministre et le sous-ministre de l'enseignement, MM. Hoey et Fletcher, ont fait oeuvre méritoire en rétablissant de cette façon la vérité historique et surtout en la faisant connaître aux enfants manitobains. L'erreur, il est vrai, a la vie dure; il faudra souvent citer M. Lang avant de réussir à faire disparaître la légende de la rébellion de la Rivière Rouge en 1870.

Dans sa si intéressante biographie de Sir Joseph Dubuc, publiée en 1923, le R. P. Edouard Lecompte, S. J., établit la même thèse en l'appuyant sur des Mémoires du Juge et sur l'autorité d'un discours prononcé par Mgr Ireland à Winnipeg en 1908. “Si Riel, concluait l'éminent archevêque de Saint-Paul, n'avait pas été fidèle comme il l'était à son allégeance britannique, il est très probable qu'il n'y aurait pas aujourd'hui de Province de Manitoba ni de Nord-Ouest canadien.” (Cf. ouvr. cité, pp. 146-149.)



MGR TACHE ET LA NAISSANCE DU MANITOBA

Sous ce titre, M. Donatien Frémont, directeur de “La Liberté” de Winnipeg, a publié depuis quelques mois dans ce journal une remarquable série d'articles à l'occasion du soixantième anniversaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération. Il a mis en belle lumière, à l'aide de documents de première source, le rôle du grand archevêque pendant la période troublée de 1869-1870 et des années qui suivirent. Un tel travail méritait une forme plus durable que celle du journal, et nous sommes heureux d'annoncer qu'il a été mis en brochure. Prix: 25 sous aux bureaux de “La Liberté”, 619, Avenue McDermot, Winnipeg.

LES VINGT-CINQ ANS DES FILLES DE LA CROIX AU CANADA

(Du "Petit Messenger des Filles de la Croix")

Le mois d'octobre 1929 sonnait le 25ème anniversaire de l'arrivée des Filles de la Croix en Argentine et au Canada. Vingt-cinq ans!... C'est peu dans la vie d'un Institut! et pourtant, lorsque ces vingt-cinq années représentent les commencements d'une fondation dans un pays nouveau, elles signifient presque une époque... tellement elles ont de similitude avec les origines de l'Institut lui-même.

La fondation du Canada se fit à peu près en même temps que celle de l'Argentine quoique d'une manière bien différente. Les Filles de la Croix n'avaient pas été appelées dans ce pays; mais un ami de l'Institut avait fait agréer un projet de fondation au Vénéré Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, et sous l'inspiration divine qui dirigea la Révérende Mère Supérieure Générale et son Conseil, la fondation fut résolue.

Six Soeurs partirent de la Puye, vers la mi-septembre 1904, et, le 29, elles s'embarquaient, à Liverpool, sur le "Southwark". La traversée fut pénible, mais le bon Dieu protégea l'équipage qui débarqua, sain et sauf, à Montréal.

En apercevant le Mont-Royal, surmonté de la Croix, en saluant la Vierge du Bon-Secours qui domine le port, les Religieuses se crurent peut-être encore dans leur chère France, car la langue de leur pays résonnait à leurs oreilles. Mais, là n'était point le lieu où elles devaient fixer leur tente. Le Manitoba leur avait été désigné comme champ de leur Apostolat. Elles prirent donc le chemin de fer du Trans-Canada et voyagèrent deux jours et deux nuits, à travers les campagnes de Québec, les paysages accidentés de l'Ontario, jusqu'aux plaines de la province du Manitoba dont elles saluèrent enfin la capitale: Winnipeg. C'était le 16 octobre 1904.

La Providence permit que la Croix marquât ce premier pas sur une terre si chère. Par suite de circonstances exceptionnelles et imprévues, personne ne se trouva là pour saluer les Soeurs et les accueillir. Fort embarrassées, et ne sachant que faire, elles prirent le parti de se diriger vers l'Archevêché de Saint-Boniface.

Mgr Langevin était parti pour un voyage; mais son Vicaire Général, Mgr Dugas, fit aux Religieuses un accueil très paternel. Il les conduisit chez les Soeurs de la Charité (dites Soeurs Grises) qui les reçurent comme des Soeurs attendues et désirées... Mgr Dugas, depuis ce jour, se nommait toujours le Père des Filles de la Croix.

D'oeuvre, il n'y en avait point de prête en ce moment. De

maison?... Pas davantage; mais, la générosité des Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée y pourvut, en mettant à la disposition des Soeurs un local très convenable. Pas de meuble!... La divine Providence daigna se charger de ce détail, et aussi... du pain quotidien... avec une grande libéralité.

Sa Grandeur Monseigneur Langevin revenait de son voyage quelques jours après. Son premier souci fut d'aller rendre visite aux Exilées de France: "Ah! dit-il, avec ce coeur qui le caractérisait, vous voilà!... Vous serez des nôtres!" Parole qui se réalisa dans ces commencements, avec des délicatesses de circonstances, très touchantes, et si nombreuses qu'il faudrait des volumes pour les raconter!

Les Filles de la Croix du Canada ne pourront jamais oublier ce que furent, pour elles, les autorités ecclésiastiques et les Communautés Religieuses, et cette bonne population si sympathique et si accueillante! Citer des noms? On n'ose... La liste est si longue!... Mais, toutes ces protections... tous ces dévouements, fécondés par la grâce divine, ont jeté les bases de l'oeuvre... Actuellement, les Filles de la Croix comptent sept maisons florissantes au Canada: Saint-Adolphe, Saint-Malo, Winnipeg, La Salle, dans le Manitoba; Saint-Maurice, Willow-Bunch, Laflèche, dans la Saskatchewan.

L'avenir s'annonce plein d'espérance à l'ombre de la Croix; mais, au commencement de ce nouveau quart de siècle de la fondation canadienne, daignent tous ses amis de la première heure agréer l'expression de la reconnaissance de l'Institut: reconnaissance qui dépasse la terre et qui durera, aussi bien que pour les Bienfaiteurs de l'Argentine, pendant toute l'éternité.



DING ! DANG ! DONG !

— Le 25 juin dernier, S. S. Pie XI a nommé le cardinal Rouleau membre de la Sacrée Congrégation des Rites. Son Eminence faisait déjà partie des Congrégations de la Consistoriale, des Religieux et de la Fabrique de Saint-Pierre.

— Le 24 mai la Sacrée Congrégation de la Propagande, acceptant la démission de Mgr Cénez, O. M. I., Vicaire apostolique du Basutoland, a nommé administrateur du Vicariat le R. P. Gérard Martin, O. M. I., né au diocèse de Joliette le 1er octobre 1896, dans la huitième année de sa prêtrise et au Basutoland depuis sept ans. Ce Vicariat compte 52,000 catholiques, 10,000 catéchumènes, 31 prêtres, 139 religieuses et 7 Frères Maristes.

— S. G. Mgr Francis C. Kelley, évêque d'Oklahoma, a prêché la retraite du diocèse de Winnipeg du 23 au 27 juin. Les exercices, qui jusqu'ici avaient lieu à l'Académie Ste-Marie, ont

été donnés au Camp Morton, sur les bords du lac Winnipeg. Ils ont été suivis d'une retraite fermée pour les laïques au même endroit.

— Les 22 et 23 juin la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg a célébré ses vingt-cinq ans de vie catholique et française. S. G. Mgr l'Archevêque de Winnipeg assista au trône à la messe solennelle du dimanche et Mgr A.-A. Cherrier, P.A., V. G., donna le sermon de circonstance.

— Le 25 juin on a célébré à Prince-Albert le jubilé d'argent sacerdotal de Mgr Hermas Desmarais, P. A., et vicaire général du diocèse.

— L'école indienne de Cross Lake, qui a été détruite par un incendie le 25 février dernier, va être reconstruite. Un premier crédit de \$50,000 a été voté à cette fin à la dernière session parlementaire.

— Selon un désir exprimé dans son testament par feu S. G. Mgr Mathieu, un prix de philosophie a été fondé au Séminaire de Québec par son neveu, M. le notaire Victor Mathieu. Il s'appellera le "prix Mathieu". Pendant ses quarante années passées au Séminaire de Québec, Mgr Mathieu y a enseigné longtemps la philosophie.

— Le Tiers-Ordre a ceci de particulier, qui le distingue de différentes associations et de divers groupements catholiques, qu'il fait, avant tout, oeuvre surnaturelle, qu'il va droit aux âmes pour verser en elles l'esprit de Jésus-Christ.

Cardinal Charost.



R. I. P.

— S. G. Mgr Louis James O'Leary, évêque de Charlotte-town et frère de S. G. Mgr l'Archevêque d'Edmonton, décédé à Dayton, Ohio, et inhumé dans sa ville épiscopale.

— Rde Soeur Saint-Joseph, née Raleigh, des Filles de la Croix, décédée à Saint-Adolphe.

— Rde Soeur Marie-Emmanuel, née Emma Blain, des Soeurs de Sainte-Anne — pendant vingt ans missionnaire en Colombie — décédée à Lachine.

— Rde Soeur M. Jean d'Avila, née Ernestine Bleau, des Missionnaires Oblates du S. C. et de M. I., décédée à Saint-Boniface.

— Mme Napoléon Bérubé, née Zoé Beaupré, décédée à Saint-Boniface.

— M. Victor Mager, Lorrain arrivé à la Rivière Rouge en 1859, décédé à Saint-Boniface.